



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

-----

Conakry, le 17 Novembre 2012

MINISTERE DELEGUE  
A L'ENVIRONNEMENT,  
AUX EAUX ET FORETS

-----  
**CONVENTION CADRES DES  
NATIONS UNIES SUR LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

-----

N° 015/CCNUCC/PF/MDEEF/2012

*Le*  
*Point Focal National*

*A*  
*Monsieur le Secrétaire*  
*Exécutif de la CCNUCC*  
*Bonn*

**Objet :** Création d'une zone de travail sur « Montagnes et Changement Climatique » dans le Programme de travail de Nairobi de la CCNUCC.

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

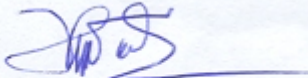
Conformément aux recommandations par décision 6/CP.17 à l'Organe subsidiaire de Conseil Scientifique et Technique (SBSTA) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), je viens par la présente, au nom de mon pays, la République de Guinée, soutenir très vivement la création d'une zone de travail sur « Montagnes et Changement Climatique » dans le Programme de travail de Nairobi de la CCNUCC, compte tenu de l'attention particulière requise par les écosystèmes de montagne afin de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques.

En effet, les montagnes fournissent des biens vitaux et des services à plus de la moitié de la population mondiale, mais elles sont cependant des écosystèmes fragiles qui nécessitent une gestion et une protection spécifique. Ces écosystèmes sont particulièrement touchés par l'impact du changement climatique. Certains des indicateurs les plus évidents du changement climatique proviennent des régions montagneuses, comme le vaste recul des glaciers qui a été observé des pôles aux régions tropicales au cours des dernières décennies, le nombre croissant de

catastrophes et les processus de désertification accélérée, pour n'en citer que quelques uns.

C'est pour dire que cette zone de travail permettra à mon pays qui est montagneux, d'améliorer la compréhension et l'évaluation des impacts, la vulnérabilité et l'adaptation pratiques visant à répondre aux changements climatiques sur les questions scientifiques, techniques et socio-économiques, tout en tenant compte de la variabilité et du changement climatique actuel et futur.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'expression de ma franche collaboration.



**Joseph SYLLA**